



Expéditeur : Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de l'Académie de Bordeaux.

Bordeaux, le 24 mars 2015.

Monsieur le député, Madame la députée,

A l'heure où s'annonce une réforme du collège dont nous découvrons les modalités peu à peu, force nous est de constater les inquiétudes très profondes que les enseignants de Langues Anciennes se doivent d'émettre.

En effet, cette réforme entérine purement et simplement la disparition du latin et du grec en tant que disciplines. Leur intégration dans les cours de français ne constitue en rien une nouveauté, les professeurs de français étant depuis toujours invités à solliciter leurs élèves sur les problèmes étymologiques, et les programmes actuels se penchant sur les textes fondateurs en classe de sixième. Quant aux EPI, le texte même de la réforme ainsi que les propos tenus tendent à prouver qu'il ne s'agit en l'état que de proposer un saupoudrage plus ou moins ludique d'activités qui correspondent au mieux à de l'initiation culturelle.

Nous restons attachés aux valeurs et aux vertus portées par nos enseignements. Loin d'être élitistes, nous savons combien ceux-ci aident les élèves en difficulté à retrouver confiance et autonomie, combien ces langues actuellement étudiées par 450000 élèves de collège leur permettent de retrouver les racines linguistiques et culturelles de nos civilisations communes. A l'heure où Anglais et Américains, notamment, les utilisent comme facteur d'intégration et de création d'une culture commune dénuée d'enjeux religieux ou autres, comme moyen de remédiation scolaire, à l'heure où les Chinois eux-même en développent l'enseignement, à l'heure où le fossé entre les deux rives de la Méditerranée ne cesse de croître, comment comprendre que l'on prive nos élèves de cette chance de mieux comprendre la culture et le monde dans lequel ils vivent, de développer leur réflexion, d'étudier des langues et des cultures qui ont irrigué toute l'Europe comme tout l'Orient méditerranéen ? Il semble plus que jamais nécessaire de soutenir tout ce qui nous unit, et ce substrat culturel et linguistique fonde notre région, notre pays, l'Europe, la Méditerranée...

Loin d'être opposés au principe de la réforme, nous souhaitons rappeler que nous avons su adapter nos enseignements aux nouvelles technologies comme aux évolutions du monde et de nos sociétés. Nous restons fermement attachés à l'égalité républicaine, et à la possibilité offerte à tout élève de France de bénéficier des mêmes chances et des mêmes enseignements. Le latin et le grec doivent rester des enseignements linguistiques à part entière, ouverts à tous, sans que le nivellement ne s'opère par le bas.

Nous nous tournons donc vers vous, élu de la représentation nationale, pour vous faire part de nos inquiétudes et de nos interrogations. Nous espérons que vous saurez les relayer lors de l'audition ce mardi 24 mars, de Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale, au sujet de sa proposition de réforme des collèges, mais également lors des questions au gouvernement ou au cours de toute action politique que vous jugerez utile.

Nous sommes persuadés que vous serez sensible à la gravité de la situation, à l'importance des enjeux, puisque cette réforme engage l'avenir de nos enfants et celle de notre pays. Nous espérons que vous saurez intervenir pour éviter que ne soient prises à la légère des décisions lourdes de conséquences. Nous restons bien entendu disponibles pour toute rencontre ou éclaircissement que vous jugeriez nécessaire.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez accordée à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député l'expression de notre déférente considération.

M. Sébastien Rajah & M. Yannick Cariou, co-présidents de l'Arelabor.

www.arelabor.com